

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 861-6 modifiant le règlement 861 relatif à l'adoption du programme Rénovation Québec, volet « Les maisons lézardées » - Ville de Varennes

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 4 octobre 2022.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 5 octobre 2022.

La directrice des Affaires corporatives et du Greffe,



Me Johanne Fournier, OMA